

Cela voulait dire : je vous promets le secret !
Il devait le garder, ce secret, jusqu'à l'héroïsme....

IX

L'hôtelier avait été étranglé net ; les premiers clients qui le lendemain matin pénétrèrent dans la buvette reculèrent épouvantés devant son cadavre.

Dans toutes les bouches vola aussitôt la sinistre nouvelle : Darbois a été assassiné.

Quel pouvait être l'auteur du meurtre ? La rumeur ne fut pas lente à le désigner : ce ne pouvait être que Léon. N'avait-il pas juré à son père qu'il se vengerait ? Et après être disparu durant deux semaines, n'était-il pas revenu au village précisément la veille du meurtre ?

Quelques heures plus tard Léon était arrêté sous inculpation de meurtre, et conduit à la prison de Saint-Jean. L'enquête préliminaire conclut à sa mise en accusation. Le terme des assises criminelles s'ouvrait quelques jours plus tard, et la cause du Roi *versus* Léon Darbois se trouvant être seule au rôle, le procès du malheureux jeune homme suivit de près son arrestation.

Il plaida "non coupable," selon le terme consacré.

Les témoins à charge ne dirent que ce que nous savons déjà. L'ensemble de leurs témoignages constituait une présomption accablante contre le prévenu ; sa haine contre l'hôtelier, sa déclaration publique qu'il se vengerait, sa disparition du village, puis son retour le jour du meurtre — car l'enquête du coroner avait démontré que Darbois était mort le soir